

La gestion d'un bien loué couvre l'installation des locataires, le suivi quotidien et la comptabilité. Les frais de gestion des sinistres ne sont pas inclus dans le taux de gestion courant.

- ♦ Mandat de gestion à taux plein avec services maximum 7, 50 % TTC sur toutes les sommes encaissées.
- ♦ Mandat de gestion à taux réduit (gestion de loyers uniquement) 5, 50 % TTC sur toutes les sommes encaissées.
- ♦ Option Garantie des loyers impayés 3, 75 % TTC sur toutes les sommes encaissées.

La location est un service essentiel pour ceux qui cherchent à trouver un logement ou un espace commercial sans les tracas de l'achat. Nous proposons une gamme complète de services pour faciliter la location, que vous soyez propriétaire ou locataire.

- ♦ Honoraires de location d'une place stationnement : 1 loyer charges comprises + 60 € TTC de frais d'état des lieux d'entrée, 150 € TTC pour la rédaction du contrat à la charge du preneur. 1 loyer charges comprises + 60 € TTC de frais d'état des lieux de sortie à la charge du bailleur.
- ♦ Honoraires de location d'un local commercial : 2 loyers charges comprises + 6 € TTC de frais d'état des lieux d'entrée, 750 € TTC pour la rédaction du contrat (ou son renouvellement) à la charge du preneur. 1 loyer charges comprises + 4. 00 € TTC du m² de frais d'état des lieux de sortie à la charge du bailleur.
- ♦ Honoraires de location d'un appartement, maison d'habitation : 10. 09 € TTC/m² pour les frais de visite, de constitution de dossier, de rédaction de bail + 3. 03 € TTC du m² pour les frais d'état des lieux d'entrée pour locataire. Honoraires de location d'un appartement, maison d'habitation : 10. 09 € TTC/m² pour les frais de visite, de constitution de dossier, de rédaction de bail + 4. 00 € TTC du m² pour les frais d'état des lieux d'entrée La constitution du dossier et la rédaction du bail services indissociables s'élèvent à 4. 00 € TTC du m² dans le cadre d'une location sans recherche de locataire.

Les honoraires d'entremise, de négociation et d'état des lieux sortie sont à la charge exclusive du bailleur et calculés comme suit :

- ♦ Surface habitable inférieure à 45. 00 m² : 350. 00 € TTC ♦ Surface habitable comprise entre 45. 01 m² et 90. 00 m² : 250. 00 € TTC.
- ♦ Surface habitable supérieure à 90. 01 m² : 150. 00 € TTC. ♦ Un supplément de 70,00 € TTC est requis pour les baux meublés.

Le tarif horaire est de 80 € TTC pour toute prestation dépassant la mission de gestion courante.

L'achat et la vente d'appartements, maisons, garages, terrains ou murs commerciaux incluent une étude approfondie des dossiers avec recherche personnalisée de financement, la rédaction des compromis, l'établissement des relevés des compteurs, la réalisation des tâches administratives liées à la vente et un accompagnement complet jusqu'à la signature chez le notaire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

prix du bien (net vendeur)	de 0 à 124.999 €	125 k€ à 400 k€	401 k€ à 700 k€	701 k€ à 1.500 k€	> 1.500 k€
mandat gagnant PLUS EXCLUSIF	5 990 €	4,9 %	3,9 %	2,9 %	1,9 %
mandat gagnant EXCLUSIF	4 990 €	4 %	3 %	2 %	1 %
mandat initial SIMPLE	5 990 €	4,9 %	3,9 %	2,9 %	1,9 %

A la charge du vendeur

TVA incluse de 20,00 %. Chaque agence Côté Particuliers est juridiquement et financièrement indépendante.